

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (1977)  
**Heft:** 412

**Rubrik:** Point de vue

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 19.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

native à la psychiatrie : Lors de la marche anti-nucléaire de Pentecôte, le lundi 30 mai devant la centrale nucléaire de Gösgen, après la manifestation proprement dite, Anna est restée assise seule face à cette centrale. La police soleuroise serait arrivée, ne contrôla pas son identité sur place et l'emmena au poste sans ménagement. Elle subit une fouille corporelle complète, mais pour protester refusa de se rhabiller. Elle passa la nuit dans un cachot et, son comportement étant jugé bizarre, elle fut transférée à l'Hôpital psychiatrique de Soleure contre sa volonté.

Le mercredi 1er juin, elle fut transférée à Bel-Air. L'internement ne fut confirmé que le lendemain par un médecin de l'extérieur, après examen dans une cellule. Anna fit la grève de la faim et de la soif. Deux jours plus tard commença un traitement fait d'électrochocs, sans prévenir la famille de l'intéressée. Ce ne fut que le lundi suivant que ses amis purent la voir. Les électrochocs continuent et Anna est toujours à Bel-Air. (...) <sup>1</sup>

Bien entendu, il se peut que tout ne soit qu'un conte à dormir debout — et ce serait à peine moins grave, bien que pour de tout autres raisons. Est-il besoin de préciser que « La Suisse » n'est pas un journal d'extrême-gauche ?

— A propos : je m'étais trompé en parlant de « Ich heisse Thomy », de Diggelmann, comme d'un livre pour enfants. Il s'agit d'un livre dont le héros est un adolescent. Pas le meilleur roman de Diggelmann, mais où il n'y a pas, comme on dit, « de quoi fouetter un chat ». Ce qui n'a pas empêché l'institutrice à qui l'on reprochait de l'avoir fait lire à ses élèves, de perdre son poste : le 12 juin passé, elle n'a pas été réélue, et l'on peut penser que la campagne de presse déclenchée contre elle y est pour quelque chose.

J. C.

<sup>1</sup> Au moment où j'écris, je ne sais pas si les tracts des amis d'Anna, soutenant qu'elle s'est évadée, correspondent à la réalité. Quant au communiqué du prof. Tissot, directeur de la clinique psychiatrique universitaire de Genève, s'il riposte sèchement contre des assertions abusives, il ne change rien au fond de l'affaire.

## POINT DE VUE

### Mandarinades

Vu, par hasard, l'émission de la TV dite romande intitulée « La Suisse en question », mardi 14 juin.

J'imaginais, moi, l'idiot du village, qu'une émission portant un titre pareil consistait en une étude critique d'une quelconque réalité helvétique. L'armée, ou les autoroutes, par exemple. Hé bien, non, pas du tout ! Grave erreur ! Ce soir-là, le plus benoîtement du monde, cinq journalistes de la TV dite romande taillaient une bavette avec M. Olivier Reverdin !

Bon. Passons sur cette première surprise — bien que le titre de cette émission soit une escroquerie intellectuelle, farcie d'un incomensurable prétention. Passons.

Première remarque : je ne vois pas très bien en quoi M. Reverdin — ou M. O. Fischer qui sera le prochain invité de l'émission — sont particulièrement représentatifs de la Suisse. Ils font simplement partie de cette micro-minorité (intelligentsia fortunée + capitaines d'industrie + vedettes du bel canto politique) qui passe son temps à regarder son nombril ou son compte en banque en défendant ses priviléges. Mais passons.

Deuxième remarque : au lieu de poser à M. Reverdin des questions générales sur des sujets vagues et permettant tous les jésuitismes, pourquoi les journalistes ci-devant n'ont-ils pas demandé : « Cher monsieur Reverdin, quel est votre revenu annuel ? » Par exemple. Seraient-ils timides ? Auraient-ils peur d'avoir « mauvaise façon » ?

Troisième remarque : si j'ai bien compris, le(s) réalisateur(s) de « La Suisse en question » estime(nt) que seuls ont quelque chose de cohérent à dire à propos de la Suisse les gens qui ont étudié le grec et le latin, la grammaire

et le droit, et qui peuvent citer Platon ou son frère. Par définition, les plombiers-zingueurs, les chauffeurs de bus et les paysans de montagne, n'ayant pas un « format national », n'ont rien compris à la vie et encore moins à la politique.

Quatrième remarque : les ci-devant journalistes de la TV devraient pourtant savoir qu'on en apprend généralement beaucoup plus sur un quelconque système ou une quelconque administration en interrogeant non pas les administrateurs mais les administrés.

Cinquième remarque : en somme, ladite émission ne rassemble donc que des gens appartenant à la même caste ou à des castes équivalentes. Les interrogateurs ne demandent surtout pas (oh ! horreur !) aux interrogés de rendre des comptes. Le simple fait de considérer ces invités-là comme représentatifs implique que, si tous les Suisses sont égaux, il y en a qui sont beaucoup plus égaux que les autres.

Sixième remarque : en fin de compte, l'émission « La Suisse en question » ne sert qu'à empêcher une véritable (re)mise en question. Ces gentilles conversations entre mandarins en quête de hauteur baignent dans la connivence et la satisfaction.

Une seule chose m'a frappé : *les fauteuils. Ils donnent le ton de l'émission.* Et ressemblent furieusement à ceux dans lesquels Claire Bretecher engonce ses frustrés... A propos, combien ont-ils coûté ? Des chaises seraient-elles trop dures pour les culs délicats de ces messieurs-dames ?

Conclusion : cette émission de bavardage doit être supprimée et remplacée par une série d'émissions didactiques sur le jardinage, préparée par des jardiniers professionnels et amateurs. La culture d'un jardin potager touche à l'art, à la science et à la politique. Il y a de quoi creuser. Et je suis prêt à faire des propositions précises.

Gil Stauffer